

extérieure ou à ce que sa ligne de conduite soit sanctionnée. Il doit plutôt s'attendre à subir des pressions en faveur du changement.

De même, des efforts soutenus et déterminés visant à renforcer le respect des droits de la personne se vaudront le soutien de l'extérieur. Le fait est qu'il faut parfois se rappeler que certains pays ont énormément de rattrapage à faire.

### **Bon gouvernement - l'exercice de la démocratie**

Deuxièmement, l'exercice de la démocratie - la façon dont un pays est gouverné. Nous savons que la démocratie ne repose pas uniquement sur des modèles donnés - puisque les modèles peuvent varier - mais bien sur la participation véritable de la population d'un pays, femmes et minorités comprises, au processus décisionnel.

Les constitutions et les élections sont importantes, comme en Haïti par exemple, mais seulement si, dans la pratique, elles permettent aux gens de limiter, de contrôler et de changer leurs gouvernements. La participation à l'exercice du pouvoir est essentielle à la pratique démocratique et constitue un élément central du développement d'une culture démocratique. La tolérance à l'égard des différences et la prise en compte des intérêts et des besoins des minorités d'un pays sont tout aussi importantes. La démocratie, sous quelque forme qu'elle se présente, suppose la pluralité et appelle un ensemble spécial de modes de fonctionnement qui garantissent un équilibre entre ceux qui détiennent le pouvoir et ceux qui ne le détiennent pas.

Au fond, ce qui compte, ce n'est pas seulement ce qu'un pays a fait par l'entremise de ses institutions représentatives, mais la profondeur de son engagement - dans son contexte particulier - à l'égard de la mise en place de processus démocratiques et d'un système véritablement démocratique.

### **Bon gouvernement - obligation de rendre compte de l'administration publique**

Le troisième élément de la notion de bon gouvernement porte sur la façon dont une administration gouvernementale fonctionne et sur les priorités qu'elle se fixe. On ne peut définir ce principe dans l'absolu, mais quelques caractéristiques fondamentales se dégagent clairement :

- Gouvernement honnête : mesures de lutte contre la corruption, comptes publics ouverts et fiables.
- Reconnaissance des limites de l'action du gouvernement : en matière économique, une économie libre plutôt que contrôlée.